LANNOY. — **La société municipale de gymnastique « La Lannoyenne » a donné, dimanche soir, dans les salons de l'Hôtel de Ville, un brillant concert.** Hâtons-nous de dire que tous les interprètes ont été à la hauteur de leur tâche.

Au cours de la soirée, les gymnastes ont exécuté, de la meilleure façon, plusieurs des exercices imposés au concours international d'Arlon auquel « La Lannoyenne » se propose de prendre part. Ils ont dansé aussi, non moins bien, le grand « Ballet bohémien ». Une section de l'école communale des filles a exécuté avec une grâce charmante de « Ballet des écolières. »

En résumé, tous les numéros du programme ont été parfaitement rendus et les spectateurs qui étaient fort nombreux ne se sont pas fait faute d'applaudir.

Parmi les milliers de personnes qui ont employé les Pilules Suisses contre la **constipation**, il ne s'en est pas trouvé une qui n'ait obtenu l'effet désiré. 28668d

Communications

ROUBAIX. — **Grande-Fanfare.** — Demain mercredi, à huit heures et demie précises, répétition des contrebasses, basses et trombones, pour opérer le classement de ces derniers. Prière aux intéressés d'être strictement exacts à l'heure indiquée.

GOUTTE

Que de nuits de souffrances, que de journées de douleurs on éviterait en se mettant à l'abri des violences d'une poussée rhumatismale ou goutteuse par quelques verres d'Elixir Vincent.

L'Elixir Vincent est en vente au dépôt général : **Pharmacie Willot, rue du Vieil-Abreuvoir, 37** (près la Poste), **Roubaix ; Fonder, à Mouscron.** 28663d

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Présidence de M. GODARD, vice-président.

UN VOL A LA GARE DE ROUBAIX. — François Vermeulen, 25 ans, était homme d'équipe à la gare de Roubaix ; il s'est, dans l'exercice de ses fonctions, rendu coupable d'un vol qui fut découvert de la façon suivante. Le 9 mai, le sous chef de la manutention, M. Emile Deprez, qui habite rue Kléber, à Croix, constatait avec étonnement la présence de trois paires de bas et de chaussettes dans la poche du veston de Vermeulen. Or, précisément, M. Lepoutre, rue de la Redoute, à Roubaix, en avait expédié un colis de six paires à M. Morville, de Douai, la veille, et M. Morville se plaignait que cinq paires sur six manquaient à l'arrivée. M. Lepoutre reconnut pour siennes les bas cachés dans le veston de Vermeulen ; restent deux paires que l'on n'a pu découvrir. Vermeulen affirme avoir trouvé le paquet à terre et l'avoir ramassé ; or, c'est lui qui, personnellement, avait reçu le colis de la maison Lepoutre et était chargé de l'expédition. Vermeulen est condamné à 15 jours de prison sans sursis.

UNE AGRESSION. — Paul Delesalle, 19 ans, charretier à Ascq, était à Lille, le 23 avril, dans la nuit. Il passait dans la rue de Paris, au coin de la rue des Etaques, quand il vit une fille de ses amies, Berthe Pruvost, se disputer avec un sieur Verecque. Il prit fait et cause pour elle et assena sur la tête de Verecque un violent coup de bâton, disent les uns ; de tisonnier, disent les autres. Cette malencontreuse intervention vaut à Paul Delesalle, qui d'ailleurs était en état d'ivresse, 15 jours de prison et 5 francs d'amende.

LE DANGER DES ARMES. — Le 17 mai dernier, les agents dressaient procès-verbal contre un nommé Henri Decroly, âgé de 17 ans, qui maniait dans la rue un revolver. Le revolver était chargé de trois cartouches. « A 17 ans, porter déjà un revolver ! lui dit M. le Président, c'est comme cela qu'il arrive des accidents ! » 16 francs d'amende à Henri Decroly, en outre le Tribunal prononce la confiscation du revolver saisi.

EN SE QUITTANT. — Après avoir vécu quatre mois ensemble, Eléonore Vandepotte, femme Polin, Usserande, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Sainsolliez, et J. B. Delberghe, 40 ans, journalier, se quittèrent. Delberghe prit tout le mobilier de la femme : lit, matelas, buffet, chaises, tables, et les vendit à un frripier de la rue Jacquart pour 60 fr. Plainte fut déposée contre lui, parce que le mobilier appartenait à la femme Polin ; quand la police le recherchait, elle le trouva en état d'ivresse. Depuis, Delberghe a restitué le mobilier, c'est pourquoi le Tribunal le traite avec indulgence. 25 fr. d'amende avec sursis pour vol et 5 fr. d'amende pour ivresse.

AFFAIRES DIVERSES. — Six jours de prison pour chasse prohibée à Wambrechies, à Jules Dubuit et à Louis Guilbert. — Marie Gossens, femme Favier, adultère, 25 fr. d'am. — Jules Demeester, vol, 15 jours avec sursis. — Henri Delmotte, 25 ans, journalier à Roubaix, fraude, 6 jours de prison et 500 fr. d'amende.

Commissariat de surveillance administratif des chemins de fer

Le siège du commissariat de surveillance administrative des chemins de fer de Somain a été transféré à Valenciennes.

Les commissariats de Valenciennes, Cambrai et Maubeuge seront, en conséquence, réorganisés ainsi qu'il suit :

COMMISSARIAT DE VALENCIENNES (deux titulaires). — Valenciennes à la frontière vers Quiévrain, à Orchies (exclu), à Douai (exclu), à Douzies (exclu), à Aulnoye (exclu), et au Cateau. — Somain à Aubigny-au-Bac (exclu), à Orchies (exclu), et à la frontière vers Péruwelz. — Denain (exclu), à St-Amand. — Saint-Amand à la frontière vers Blèharies, et à Blanc-Misseron. — Le Cateau à Busigny (exclu), et à Wassigny (exclu). — Solesmes à la frontière vers Roisin. — Prouvy. — Thiant à Lourches — Lourches à Somain.

COMMISSARIAT DE CAMBRAI. — Cambrai à Douai (exclu), à Chaulnes (exclu), à Lourches (exclu), à Solesmes (exclu) et à Busigny. — Busigny à Hirson (exclu), — Marcoing à Masnières.

COMMISSARIAT DE MAUBEUGE. — Le Cateau (exclu) à la frontière vers Erquelines et Quiévy Aulnoye à Hirson (exclu). — Maubeuge à Fourmies. — Ferrière-la-Grande à Cousolre. — Anor à la frontière. — Avesnes à Sars-Poteries.

Georges WIART et Cie
Médaille d'or, Tourcoing 1906
79, Rue Nationale, LILLE
ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
Spécialité d'installations d'intérieurs de styles anglais
SIÈGES CONFORTABLES ANGLAIS en MAROQUIN
Tentures, Mobiliers complets, Tapis, Carpettes
16202

La fête annuelle des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais

C'est à Boulogne-sur-Mer qu'aura lieu, cette année, la fête annuelle des Sauveteurs du Nord et du Pas-Calais. Elle est fixée au dimanche 16 juin.

A dix heures, réunion à la gare de Boulogne-sur-Mer et réception. A dix heures et demie, vins d'honneur offerts aux Sauveteurs, en l'Hotel de Ville, par la municipalité de Boulogne. A onze heures et demie, messe en musique, en l'église Saint-Nicolas ; à l'issue de la messe, retour en cortège à l'Hôtel de Ville. A deux heures et demie, assemblée générale et solennelle, dans la salle du Théâtre municipal de Boulogne. A six heures du soir, banquet dans les salons du Casino. Concert par un orchestre, dirigé par M. Camille Briez.

Les sociétaires sont prié de vouloir bien envoyer de suite leur adhésion au Banquet, accompagnée d'une somme de cinq francs, à M. le vice-secrétaire trésorier, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

LES PLUS BELLES PRIMES

Absolument gratuites (6 billets des *Loteries* autorisées ou une cafetière de luxe, livres, estampes, etc... au choix) seront données pendant quelques jours encore, à tous les nouveaux abonnés du célèbre magazine de famille « Ma Revue » dont l'abonnement annuel ne coûte que 5 francs (joindre 0.60 pour l'envoi de la prime) Etranger 8 fr. 50. et qui paraît chaque dimanche avec 28 pages sur 3 colonnes. Les plus grands écrivains et savants, les meilleurs artistes collaborent à « Ma Revue ». Le numéro, 0.10 en vente partout. *Spécimens gratuits.* Envoyer mandats à l'administrateur, 15, faubourg Montmartre, Paris.

NÉCROLOGIE

— On annonce la mort de Mme Montfort, épouse de M. Montfort, ancien lecteur du théâtre municipal de Lille.

— On annonce la mort, à Steenwerck (Croix-du-Bac), de Mme Henri Charlet, née Sophie Deschindre, belle-fille de M. J.-P. Charlet, adjoint de Steenwerck.

MARIAGES ET FIANÇAILLES

— On annonce les fiançailles de Mlle Juliette Pollet, fille de M. Pollet-Denis, négociant à Denain, avec M. Gabriel Sanellart, docteur en médecine à Hazebrouck.

— On annonce les fiançailles de Mlle Boyard, fille du président de la Commission hospitalière, de l'Alliance française et de la Société académique, avec M. Gallinc, officier au 30e dragons en garnison à Saint-Etienne.

LE PORT DE BOULOGNE

Les travaux d'agrandissement. — Une délégation reçue par le Président du Conseil

Paris, 3 juin. — M. Clémenceau, président du Conseil, a reçu, ce matin, une délégation de la municipalité, de la Chambre de commerce, et du Syndicat des armateurs de Boulogne-sur-Mer, qui lui a été présentée par MM. Huguet, sénateur ; Farjon, député, et Trépon, préfet du Pas-de-Calais.

Les délégués ont demandé, au Président du Conseil, de faire activer les travaux d'amélioration et d'agrandissement du port de Boulogne, actuellement en cours, et d'autoriser les dépenses que la ville de Boulogne se propose de faire à cette occasion. Les délégués ont exposé que les retards survenus dans l'exécution des travaux, résultaient des modifications au plan primitif exigé à différentes reprises par l'administration des Ponts-et-Chaussées.

M. Clémenceau a promis, à la délégation, de conférer à ce sujet, avec le ministre des Travaux publics. Le Président du Conseil et M. Barthou recevront de nouveau la délégation, demain, à trois heures, au Palais-Bourbon.

NOUVELLES MILITAIRES

POUR LES MUSICIENS. — M. le colonel Petit, commandant le 79e régiment d'inf., à Tours, accueille favorablement toutes les demandes d'engagements volontaires pour *trois ans* faites par les jeunes gens jouant *d'un instrument à vent, à cordes, à clavier ou à percussion* et désireux de servir en qualité de musiciens. Des faveurs spéciales seront accordées : pension à la cantine, autorisation de suivre les cours de l'Ecole de musique, cours gratuit pour l'emploi de sous-chef, etc.

GARANTIE CONTRE L'EFFRACTION ET L'INCENDIE
COFFRES-FORTS GRUSON 21, Rue Royale LILLE

NORD

UN CONCOURS AGRICOLE A SOLESMES.

— Dimanche se sont déroulées à Solesmes les fêtes du comice agricole. Les autorités ont été reçues à la mairie le matin et les vins d'honneur leur ont été offerts. Les diverses parties de l'exposition s'étendaient place du Baert, rue de Landrecies, rue du Ponceau, rue Becquerelaux et à l'école des garçons.

Un banquet fut servi à une heure, à la table d'honneur duquel se tenait la municipalité de Solesmes et les autorités.

ELECTION DE LA MUNICIPALITE DU CATEAU. — Le Conseil municipal du Cateau, récemment élu, s'est réuni dimanche à midi pour l'élection de la municipalité. M. Faudrin, notaire, a été élu par 26 voix sur 27 votants, un bulletin blanc. M. Cousin a été élu premier adjoint par 26 voix, un bulletin blanc ; M. Emile Picard a été élu second adjoint par 25 voix, un bulletin blanc, moins une voix.

La musique municipale a donné une aubade à la nouvelle municipalité, qui a été acclamée aux accents de la *Marseillaise*.

LA PROCESSION DE LA FETE-DIEU A VALENCIENNES. — C'est au milieu du calme le plus absolu que dimanche matin la procession de la Fête-Dieu s'est déroulée par les rues de Valenciennes.

Le « comité de vigilance » avait tenu réunion sur réunion, conciliabule sur conciliabule, et à entendre les organisateurs du chambard, ils devaient, cette fois, rester maîtres du terrain. Des mesures d'ordre énergiques étaient prises et les perturbateurs auraient eu moins beau jeu qu'il y a quelques mois.

Lentement, la procession s'est organisée sur la place des Ursulines parsemée de roseaux. Des agents cyclistes faisaient la navette entre les églises et le commissariat de police, d'autres agents et des détachements de gendarmerie allaient et venaient aux abords des parvis.

A dix heures un quart, le cortège religieux a quitté l'église Notre-Dame et a accompli, sans la moindre entrave, son parcours ordinaire. Une foule considérable suivait.

UN CHAUFFEUR GRIEVEMENT BRULE A ANZIN. — Un ouvrier, Joseph Fontaine, 52 ans, chauffeur à la Société Escaut-et-Meuse, était occupé à plaquer de l'argile à la porte du cendrier, quand la lampe qu'il avait accrochée derrière lui, prit feu et fit explosion. Le feu se communiqua à ses vêtements et il fallut l'intervention de plusieurs de ses camarades pour l'éteindre.

M. Fontaine, dont l'état est assez grave, a été reconduit chez lui après avoir reçu les soins d'un docteur.

AUX MINES D'ANICHE. — M. Tétard ingénieur divisionnaire des mines d'Aniche, est nommé directeur des mines de Joudreville (Meurthe-et-Moselle.)

PAS-DE-CALAIS

UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE A BOULOGNE.

— Un mécanicien, M. Esculis, qui contournait l'avant de sa locomotive, à la halte de l'Abattoir, a été tamponné par l'automobile de MM. Ch. P. Baird, H. Clebban et Georges Frusieurs jours.

M. Esculis ne porte aucune blessure apparente, mais la violence avec laquelle il a été projeté sur le sol a dû déterminer une commotion sur les suites de laquelle on ne sera fixé que dans plusieurs jours.

UN SOUS-OFFICIER BLESSE AUX COURSES D'ARDRES.

— Un accident assez grave s'est produit sur l'hippodrome du Pont-Sans-Pareil, à Ardres. Dans la troisième course militaire le maréchal des logis Roy, du 21e dragons, d'Aire, a été désarçonné. Le sous-officier a été relevé avec de nombreuses contusions et la clavicule droite brisée.

BLESSÉ PAR UNE ARME A FEU A LISBOURG. — Deux jeunes écoliers, François Hochard, 9 ans et Jules Dupont 12 ans, jouaient ensemble dans une pâture, lorsque l'idée vint au jeune Dupont de s'emparer du fusil de son oncle pendu à la cheminée. Ne croyant pas l'arme chargée, il mit en joue son petit camarade et appuya sur la gâchette. Malheureusement une cartouche avait été laissée dans le canon et le jeune Hochard fut atteint par des plombs dans le côté gauche et tomba à la renverse. L'état du blessé ne paraît pas inquiétant.

UNE PÊCHEUSE DE CREVETTES NOYÉE A ETAPLES. — Une matelotte étaploise, Angèle Perrault, âgée de 21 ans, sa besogne terminée, se disposait à sortir de l'eau, quand elle fut contrariée par un tourbillon. Avant de disparaître, elle put encore jeter un cri d'appel, lancer son filet ou « rets » dans la direction de ses compagnes accourues pour la secourir et ce fut tout. Quelques marins qui se trouvaient là, ne sachant pas nager, ne purent la repêcher. Son corps n'a pas été retrouvé.

LES GREVES

A DENAIN

Les ouvriers en grève de l'établissement Domange frères avaient prié le juge de paix de tenter de les concilier avec leurs patrons, afin d'arriver à un arbitrage

MM. Domange frères ont répondu qu'ils ne pouvaient accepter l'entrevue. Ils déclarent qu'ils ont agi en vertu de leur règlement intérieur et la demande des ouvriers en grève tend à annihiler l'autorité qu'ils doivent avoir dans leur établissement. Au surplus, ajoutent-ils, l'exposé des motifs dans la demande de conciliation était contraire à la vérité.

SOMME

INAUGURATION D'UN MONUMENT A VERS. — Hier a eu lieu à Vers, petit pays situé à une douzaine de kilomètres d'Amiens, l'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Emmanuel Bourgeois, le chansonnier picard. Une foule considérable était venue d'Amiens et des environs pour célébrer cette fête.

Vous tous qui souffrez d'Oppressions
ASTHME
Ecrivez à M. L. DRUMEAU, CH. TAILLIAR, Sucr, à LILLE, qui vous enverra *gratis et franco* une boîte d'essai de
POUDRE ET CIGARETTES TAILLIAR

BELGIQUE

M. Renkin à la Fédération démocratique

Samedi soir, à sept heures et demie a eu lieu, dans la grande salle de la Maison des Ouvriers, rue de Locquenghien, le banquet offert par la Fédération démocratique chrétienne de Bruxelles, à son président, M. Jules Renkin, ministre de la Justice.

La grande salle où se donne le banquet est décorée à foison de drapeaux, d'oriflammes et de verdure. Devant l'estrade où se trouve la table d'honneur, les divers étendards de la Maison des Ouvriers sont déployés.

L'entrée de M. Renkin dans la salle où plus de 300 convives sont réunis, est saluée de longues acclamations.

M. Feuillien préside, ayant à ses côtés MM. Carton de Wiart, Ceuterick, abbés J. et E. Vossen, Mousset, De Coninck et Teurlings, conseillers communaux à Schaerbeek ; le doyen d'Anderlecht, le R. P. Rutten, S. J., M. Van Hoorebeke, du Cercle Union et Travail ; Demunter, de Cureghem ; Van Eemeden, d'Helmet ; de Leener, des œuvres agricoles ; Van Eeno, Schmitz, du Cercle Saint-Louis ; Hambresin, président du Cercle Saint-Josse ; l'abbé Van den Broeck, de Molenbeek et P. Crockaert, des œuvres sociales de Saint-Gilles.

A l'heure des toasts, M. Feuillien, au nom de la Fédération démocratique, salue l'entrée de deux démocrates au ministère et se réjouit du rétablissement de l'union à droite. Il souhaite à M. Renkin une longue vie ministérielle.

M. l'abbé J. Vossen porte un toast au nom du secrétariat des œuvres sociales, qui est, dit-il, l'œuvre de M. Renkin.

M. Ceuterick, en flamand, loit à M. Renkin qui a démontré que le parti catholique est le parti du peuple.

M. E. Vossen parle au nom des directeurs et des aumôniers des cercles ouvriers. Il félicite particulièrement M. Renkin pour son énergique défense de l'Eglise et des dogmes. (Longs applaudissements.) Il le remercie pour l'appui constant qu'il a accordé aux associations professionnelles.

M. Mousset parle au nom de la Maison des Ouvriers qui doit à M. Renkin une grande part de sa vie et de sa prospérite.

LE DISCOURS DE M. RENKIN

M. Renkin se lève, salué par une ovation enthousiaste. Après avoir qualifié d'hyperboliques les éloges qui viennet de lui être prodigués, il insiste sur le devoir social des catholiques, qui doivent, partout et toujours, démontrer que la seule voie du progrès, du bonheur et de la justice, est la voie chrétienne. « Nous ne demandons, dit-il, à l'Etat que le droit commun et nous sommes prêts à défendre les droits de tous, mais cela ne doit pas nous empêcher de proclamer partout que le salut de la société est dans l'idée religieuse. » L'orateur insiste sur la nécessité de développer les œuvres, surtout en ville.

Parlant ensuite de l'union à droite, il déclare qu'il n'y a jamais eu de divisions profondes au sein de la majorité, parce que celle-ci a toujours été fidèle à son programme commun de liberté. Il ne peut y avoir de dissentiums passagères que sur des questions libres et, pour éviter ces dissentions, de mutuelles concessions doivent être faites ; c'est l'œuvre à laquelle s'emploiera le nouveau ministère. (Applaudissements.)

On semble, dit en terminant l'orateur, croire dans cette assemblée que je quitte Bruxelles et qu'on ne m'y verra plus ; mais je ne m'en vais pas du tout ! Je reste à Bruxelles ; j'ai toujours été votre ami et je le demeure aujourd'hui et demain comme hier. (Longs applaudissements.)

LA CONVALESCENCE DE M. BEERNAERT

suit une marche tout à fait normale. Les médecins, qui ont encore examiné dimanche le vénérable ministre d'Etat, se déclarent absolument satisfaits. M. Beernaert, qui se croit complètement rétabli, aurait désiré rentrer tout de suite à Bruxelles ; mais la plus élémentaire prudence exige qu'il se soigne encore quelques jours à Boitsfort. Il en résulte que M. Beernaert ne rentrera pas rue d'Arlon avant la fin de cette semaine ou le commencement de la semaine prochaine.

La volonté de M. Beernaert de se rendre à la Conférence de La Haye est formelle ; l'honorable ministre d'Etat continue à travailler dans cette intention. Les médecins espèrent d'ailleurs, à ce que nous dit un familier de M. Beernaert, qu'aucune complication ne l'empêchera de se rendre à La Haye.

FAITS DIVERS. — *Tentative de déraillement à Desselghem.* — Des criminels ont enlevé, l'autre soir, la lanterne du signal couvrant la voie ferrée à Desselghem ; en même temps, ils avaient placé des traverses sur les rails. Le premier train qui passait devait fatalement dérailler. Heureusement un garde-barrière s'est aperçu de l'attentat et a déblayé la voie. Une enquête est ouverte.

— *Pénible accident à Gouy.* — *Deux victimes.* — Deux ouvriers puisatiers terminaient un ouvrage au haut d'un puits, à Gouy. Tout à coup l'un d'eux trébucha et tomba dans le trou béant. Son camarade saisit une échelle et s'empressa de descendre porter secours au malheureux. Dix minutes environ s'écoulèrent sans qu'aucun d'eux ne reparût. Un des témoins de la scène, se décida à descendre à son tour, non sans prendre de sages précautions. Il remonta presque aussitôt et déclara que l'air vicié ne permettait pas de descendre à fond. Un service de secours fut organisé. On parvint d'abord à retirer l'ouvrier qui était allé au secours de son compagnon. Ce n'est qu'après de longs efforts qu'on le rappela à la vie. L'autre puisatier remonté à son tour, était mort.

— *Décapité.* — Un terrible accident est arrivé dimanche, au hameau « De Peel », à Raevels. Le fermier Fr. Van den Borne, âgé d'une quarantaine d'années, qui se trouvait dans un café le long de la chaussée, voulut traverser la ligne du chemin de fer vicinal au moment où le tram arrivait. Le malheureux tomba sous les roues de la machine et fut décapité. Il laisse une veuve et six enfants en bas-âge.

— *Un drame conjugal.* — Lundi, vers quatre heures de l'après-midi, un nommé Penninck, âgé de 33 ans, demeurant chaussée de Forest, à Saint-Gilles, a tué sa femme d'un coup de revolver. Le meurtrier a été écroué. On croit qu'il s'agit d'un drame de la jalousie.

LOUVAIN

HORRIBLE FRATRICIDE A BIERBEEK. — Les deux frères Van Vraethem était depuis longtemps en dispute ; il y a un an, la discorde s'envenima à propos d'un héritage de quelques centaines de francs. Il y a quelque temps, à tort ou à raison, l'un des frères accusa l'autre de lui avoir volé un pigeon.

Vendredi soir, l'un des frères Van Vraethem vit passer son frère devant sa demeure. Il prit son fusil, tira et tua son frère Le malheureux fut atteint à la tête. Il mourut sur le coup.

Le meurtrier a fait preuve d'un cynisme révoltant. Il a déclaré : « Je l'ai visé longuement, car je voulais qu'il tombât raide mort ! »

Le Parquet a fait une descente sur les lieux.

MENIN

INCENDIE D'UNE GRANGE

17.000 FRANCS DE DÉGATS

Dans la nuit de dimanche à lundi, un violent incendie a détruit, vers deux heures, une grange contenant 70.000 kilos de lin, et dépendant de la ferme de Mme veuve Dhondt, chaussée de Wervicq, porte d'Ypres.

Les premières flammes furent aperçues par M. Achille Dhondt, fils de la fermière, qui revenait de Menin. Immédiatement, l'alarme fut donnée, et M. Dhondt se dirigea en courant vers la grange. Quel ne fut pas son étonnement en trouvant non loin du bâtiment en flammes, un Meninois, le sieur C... Celui-ci avait les habits recouverts de paillette de lin. M. Dhondt, à qui l'allure du noctambule parut étrange, le maintint un moment, pensant qu'il pouvait bien être l'auteur de l'incendie. Et puis après s'être assuré de son identité, il le laissa partir. Cependant, le feu n'avait pas tardé à prendre de grandes proportions, et en quelques minutes, la grange, d'une assez vaste étendue, ne formait plus qu'un immense brasier. Il ne fallait pas songer à sauver, ni le bâtiment, ni même une partie de ce qu'elle contenait, car le feu avait fait de tels progrès, que cela était devenu inutile. Aussi ne réclama-t-on pas l'aide des pompiers. Les dégâts concerts par une assurance, se montent à 17.000 francs. Le Parquet de Courtrai s'est rendu à Menin dans l'après-midi de lundi ; il a interrogé C... dont l'attitude avait paru suspecte

Société Hypothécaire Belge et Caisse d'Epargne
Société Anonyme au capital de 5.000.000 Francs. — Siège social: Avenue des Arts, 71, ANVERS.
Conseil d'Administration : MM. Frédegand Cogels, président ; Edouard Thys, vice-président ; Alph. Ullens de Schooten, Léon Van den Bosch, Henry Engels. — Collège des Commissaires : MM. le comte Adrien de Borchgrave d'Altena, Léon Collinet-Plissart, Auguste Delbecke, Jean de la Faille de Léverghem, Edouard Joly, le comte Oscar Le Grelle, le baron Frédéric de Roest d'Alkemade.
Prêts hypothécaires. Avances sur titres. Livrets d'épargne : 3.25 p. c. Dépôts à terme fixe : à 3.60 p. c. Obligations foncières rapportant annuellement 3.60 p. c. 13065-1

LE TOUQUET - PARIS-PLAGE
3 HEURES 1/2 DE ROUBAIX - LA MER - LA FORÊT

LA VIE SPORTIVE

La Boxe

Le « Combat » de boxe anglaise

Dick-Lee vainqueur de Warner. — Le match Dupont- H. Desruelles. — Une belle soirée.

Nous avons donné dimanche matin le résultat de la rencontre des deux célèbres professionnels anglais : Dick Lee et A. Warner, à la salle Desruelles, il nous faut revenir sur ce « combat » sensationnel qui a enthousiasmé les nombreux spectateurs présents. La rencontre était dirigée par M. Pleuser, président du « Boxing-Club » de Bruxelles et chronométrée par M. Fiévet, de la salle Dupont, de Bruxelles. Le « combat » de boxe anglaise qui a eu lieu en dix rounds de deux minutes avec gants de quatre onces a été à peu près égal durant les neuf premières reprises les deux adversaires de force sensiblement pareille prenant tour à tour un léger avantage. Warner, pesant 6 kilogs de plus, essayait de profiter de son poids pour fatiguer son rival en attaquant de très loin, ce qui permettait à Lee de placer des arrêts directs. Celui-ci, pénalisé dans deux rounds par les juges pour avoir « tenu » son adversaire dans les corps-à-corps a souvent montré plus de science et un jeu plus serré ; il a paru également plus entraîné. Finalement ce n'est que dans le dixième et dernier « round » que Lee a montré une certaine supériorité dans les attaques comme dans les arrêts, finissant aussi en meilleure condition. Ajoutons que les sportsmen absolument émerveillés ont applaudi également les deux superbes athlètes.

Le programme de cette belle soirée comprenait encore : un assaut de boxe anglaise entre MM. L. Verhaeghe, de Roubaix, et Lervis, amateur anglais, dans lequel le jeune boxeur roubaisien a montré de réelles qualités de vitesse et d'endurance ; un autre assaut de boxe anglaise a mis aux prises MM. Toitgans et Neterman, tous deux du Boxing-Club de Bruxelles. Citons aussi la rencontre en boxe française des frères Desruelles, les excellents professeurs ; une mention spéciale pour l'assaut de boxe française entre MM. Paul Jonville fils et Maurice Castérès, fils du célèbre maître parisien qui fut de l'avis général le plus beau match entre amateurs auquel on ait assisté à Roubaix.

Enfin, il nous faut en terminant mettre en relief la rencontre en boxe anglaise de MM. J. Dupont, le sympathique maître bruxellois, et H. Desruelles, le jeune professeur roubaisien bien connu. En six rounds aussi mouvementés que scientifiques, les deux professeurs ont montré autant de valeur que d'endurance. M. Dupont ayant confirmé sa haute réputation et notre jeune concitoyen se plaçant définitivement au premier rang des « combattants » français.

Cette soirée présidée par M. René Wibaux, le distingué président de la société « La Boxe française » de Roubaix a été un vif succès de plus à l'actif de la salle Desruelles et laissera un souvenir inoubliable à ceux qui ont eu le privilège d'y assister.

Automobilisme

Le concours de Véhicules industriels

Les « poids lourds » arriveront aujourd'hui à Lille. L'Itinéraire dans notre région. — Les réceptions. L'Exposition du Palais-Rameau.

C'est aujourd'hui mardi, dans l'après-midi, que doivent arriver les véhicules industriels automobiles, prenant part à l'important concours organisé par l'Automobile-Club de France, avec l'appui et le patronage du Ministère de la Guerre. Le passage de cette imposante caravane va faire sensation dans notre région où l'on s'intéresse tant à cette question des transports automobiles, appelés à rendre les plus grands services à l'industrie et au commerce.

Les véhicules industriels venant d'Amiens, où ils ont fait étape lundi, arriveront à Lille, par la porte de Béthune et suivront l'itinéraire suivant pour se rendre d'abord à Roubaix-Tourcoing : Porte de Béthune, rue de Lens, rue d'Esquermes, rue Léon-Gambetta, place de la République, boulevard de la Liberté, rue Nationale, Grande-Place, rue Faidherbe, rue des Ponts-de-Commes, rue de Roubaix, porte de Roubaix, rue du Faubourg-de-Roubaix, Mouvaux-Barœul, Croix, Roubaix (traversée : rue de Lille, rue Neuve, Grande-Place, rue de la Gare, rue de l'Alma, rue St-Vincent-de-Paul, rue d'Alsace et boulevard de la République), puis Tourcoing (traversée : boulevard Gambetta, place Thiers, rue Carnot, place Charles-Roussel, Grande-Place, rue de Lille, rue de Paris, *garé des France*), *route de Lille*, Mouvaux, Marcq-en-Barœul, La Madeleine et retour à Lille (traversée : porte de Gand, rue de Gand, place St-Martin, rue des Chats-Bossus, rue Grande-Chaussée, rue du Marché-aux-Fromages, Grande-Place, rue Nationale, boulevard de la Liberté, rue de Bourgogne, Palais-Rameau

Les véhicules seront garés au Palais-Rameau, où ils seront exposés publiquement demain mercredi, toute la journée (entrée : 0.25 centimes au profit des pauvres). Dans la soirée, à huit heures et demie, aura lieu, au Cercle du Commerce, 5, rue Jean-Roisin, à Lille, la réception offerte par l'Automobile-Club du Nord.

OMNIBUS et CAMIONS ARIÉS et BRILLIÉ.
GARAGE DULIEUX — LILLE

Hippisme

LES COURSES A SAINT-CLOUD
du lundi, 3 juin

Saint-Cloud, 3 juin. — (Par dépêche) — L'assistance n'était pas excessivement nombreuse, aujourd'hui, à Saint-Cloud, ainsi qu'il arrive toujours le lendemain d'une grande épreuve ; pourtant, le programme promettait un bon intérêt avec ses champs bien fournis. Le temps, malgré le vent qui soufflait sur le plateau de La Fouilleuse, n'était pas désagréable, et, comme la pluie n'est pas tombée, tout a été pour le mieux. Le terrain était bon. Voici les résultats :

Prix du Ruisseau (à réclamer, 2.000 fr., 2.500 m) : 1er, Parfait, pes. 22.00, pl. 15.00, pel. 12.00, pl. 7.00 ; 2e, Stradivarius, pes. 35.50, pel. 27.50 ; 3e, Apple Pie, pes. 41.50, pel. 19.50 ; 4e, Perruque. — Non placés : Ernemont, Taki, Prévot, Etoile Filante, Louisebonne, Angol, Aldébaran, Spaig.

Prix des Clochettes (4.000 fr., 2.000 m) : 1er, Thoughtful Lad, pes. 20.50, pl. 15.00, pel. 10.00, pl. 6.50 ; 2e, Watteau, pes. 19.50, pel. 8.50 ; 3e, Siebel ; 4e, Le Myrte. — Non placés : Rhama, Benjamin, Elysée.

Prix des Vaux d'Or (10.000 fr., 2.800 m) : 1er, Indiano, pes. 68.50, pl. 28.00, pel. 25.50, pl. 17.50 ; 2e, Ambigu, pes. 52.00, pel. 29.00 ; 3e, Rameau Fleuri ; 4e, Ingénu. — Non placé : Saint-Eloi.

Prix des Frênes (à réclamer, 2.000 fr., 900 m) : 1er, Reine Claude, pes. 47.50, pl. 19.50, pel. 28.00, pl. 12.50 ; 2e, Scheherazada, pes. 21.50, pel. 14.50 ; 3e, Velleda, pes. 26.50, pel. 12.50. — Non placés : Brown Lady, Mondétour, Hip, Tuff Car, Besson, Dwina, Verve, Nouka Hiva.

Prix de l'Observatoire (handicap, 5.000 fr., 1.600 m) : 1er, Séville II, pes. 107.00, pl. 34.50, pel. 66.50, pl. 23.00 ; 2e, La Sibérienne, pes. 52.50, pel. 18.00 ; 3e, Dédale, pes. 35.50, pel. 18.00 ; 4e, Vétéran. — Non placés : First Sporting, Alba II, Constable, Slava, Brooklynn, Minaret, Gloriole, Melrose, Emperor.

Prix des Géraniums (5.000 fr., 1.500 m) : 1er, Novio, pes. 29.00, pl. 15.00, pel. 16.00, pl. 7.50 ; 2e, Saint-Fargeau, pes. 13.50, pel. 6.50 ; 3e, Chabraque, pes. 20.50, pel. 11.50 ; 4e, Abondance. — Non placés : Epaulette, Grand Garçon, Nourrice, Proceda.

MARDI, 4 juin, à deux heures, courses à Saint-Ouen.

LES COURSES A BOITSFORT
du lundi, 3 juin

Voici les résultats des courses qui ont eu lieu le lundi 3 juin, à Boitsfart :

Prix de la Futaie : 1er, Queen's Beauty ; 2e, Corbaix ; 3e, Camélia. — Non placés : La Rosée, Sollange, Hellebore, Caracalla. — Pari mutuel : Pesage, 8.40, 7.20 et 8.10 ; pelouse, 9.10, 7.40 et 11.70.

Prix de Parme : 1er, Effilingham ; 2e, Beau Sire ; 3e, Colonel Wozac. — Non placés : Bestiale, High Flyer. — Pari mutuel : Pesage, 162.00, 24.50 et 6.40 ; pelouse, 164.20, 22.00 et 6.60.

Prix Parmentier : 1er, Palladium ; 2e, Tasson et Barnabite. — Non placé : Appeau. — Pari mutuel : Pesage, 9.60, les places remboursées ; pelouse, 10.20, les places remboursées.

Prix Annecessens : 1er, Saba ; 2e, Bobette ; 3e, Cristalloïde. — Non placés : Griséldis, Sucrée, Sèvres, Va Tout, Bel Ami. — Pari mutuel : Pesage, 15.60, 8.20, 14.00 et 7.90 ; pelouse, 20.40, 8.50, 10.20 et 7.40.

Prix Anspach : 1er, Amen Ra ; 2e, Saturne ; 3e, Cerillo. — Non placés : Sainte-Hélène, Blondinette, Croix Rouge, Pomme d'Api, Théorème, The Warrior, Wambala. — Pari mutuel : Pesage, 18.90, 8.40, 7.70 et 11.40 ; pelouse, 34.90, 8.50, 7.80 et 11.00.

Prix de Wavre : 1er, Médée ; 2e, Vigne Vierge ; 3e, Markowich. — Non placé : Eau Forte. — Pari mutuel : Pesage, 9.50, 5.70 et 7.20. — Pelouse, 11.70, 6.30 et 7.50.

AUJOURD'HUI, mardi, à trois heures, courses à la Petite-Ile (Aud.).

Tir

ROUBAIX. — **La St-Georges, société de tir à la grande arbalète, qui a son siège, Café Branquart, 1, rue de l'Abattoir, s'est réunie dimanche en assemblée générale.** Les prix du mois ont été tirés et attribués comme suit : 1er, M. Duforest, 44 points ; 2e, M. Aug. Ceyx, 40 ; 3e, M. V. Beyttebier, 39 ; 4e, M. Noterdame, 35 ; 5e, M. Bergan, 32 ; 6e, bas nombre, M. V. Ceyx, 24 ; 7e, id. M. A. Debue, 28 points.

WATTRELOS. — Malgré le mauvais temps, 104 tireurs ont pris part au tir à la perche organisé par la société « La Concorde » ; l'animation a été très grande pendant toute la dur